



Fait à Strasbourg, le 22 mai 2014

Michel HOFF, président

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel **Alsace**

Avis n° 99

Liste Rouge des grands branchiopodes d'Alsace

Réunion du 14 mars, point 5 et du 19 mai, point 3

Le contexte

La Liste Rouge de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous espèces, sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Son but essentiel est d'identifier les priorités de conservation, de fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

Au niveau national, la Liste Rouge des espèces menacées en France est réalisée par le Comité français de l'UICN et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), en collaboration avec de nombreuses organisations. Cet inventaire de référence contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la conservation des espèces en France.

Au niveau des régions administratives de France métropolitaine, de plus en plus de démarches d'élaboration de Listes rouges régionales voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de leur conservation.

En Alsace, un livre regroupant les Listes Rouges des 15 groupes taxonomiques suivants : mammifères, reptiles, amphibiens, oiseaux, poissons, crustacés décapodes et branchiopodes, papillons, sauterelles, libellules, mollusques, champignons, plantes à fleurs, fougères et habitats a été publié en 2003. L'élaboration de nouvelles Listes Rouges est engagée sur la base de la méthodologie UICN. Deux groupes nouveaux sont étudiés, les apidés et les syrphes qui feront l'objet de pré-Listes Rouges.

Le CSRPN est invité à accompagner cette démarche. Son avis est sollicité sur la méthodologie générale. Il est ensuite consulté sur l'application de la méthodologie à chacun des groupes taxonomiques. À noter la particularité du travail mené sur les habitats doit faire l'objet d'un examen du CSRPN portant sur la méthodologie



puis sur la Liste Rouge proprement dite.

Le présent avis concerne le groupe taxonomique des grands branchiopodes.

Questions

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- **la méthodologie UICN est-elle correctement mise en œuvre pour ce qui concerne les grands branchiopodes ?**
- **la démarche d'élaboration et l'expertise mobilisée sont-elles de nature à aboutir à une liste pertinente ?**
- **la Liste Rouge proposée reflète-elle le degré de menace pesant réellement sur les espèces ?**

Supports de réflexion

- la Liste Rouge grands branchiopodes de février 2014 ;
- l'avis UICN sur la méthodologie et la démarche de mise en œuvre pour l'élaboration des Listes Rouges grands branchiopodes d'Alsace ;
- Présentation orale du projet en CSRPN le 14 mars 2014 par Raynald Moratin, Odonat.

Analyse

5 espèces ont été évaluées. L'une d'entre elles est classée dans la catégorie CR, soit « en danger critique », 3 dans la catégorie EN, soit « en danger », et 1 dans la catégorie NT, soit « quasi menacée ».

Les structures et personnes disposant d'une expertise ou de données fiables sur les espèces étudiées ont été invitées à prendre part à l'évaluation.

L'avis croisé de plusieurs experts a été réuni en comité d'évaluation. Chaque comité d'experts était accompagné d'un évaluateur neutre (ODONAT) lors de l'élaboration des listes. Les listes présentées au CSRPN bénéficient d'un avis favorable de l'UICN daté du 10 mars 2014.

L'ensemble des données (passées et actuelles) permettant d'obtenir une image fidèle de la connaissance actuelle sur les espèces dans la région ainsi qu'un aperçu de la situation de l'espèce dans un passé récent (généralement sur les 10 dernières années) ont bien été mobilisées. Toutes les espèces présentes en Alsace ont été évaluées.

Les informations sur les possibilités d'échanges entre les populations régionales et extrarégionales ont été recherchées. Leur analyse a conduit à ne pas procéder



à des ajustements de catégorie.

La liste des espèces présentes dans la région a été correctement établie. Elle est cohérente avec le référentiel taxonomique TaxRef 7.0.

Le comité d'évaluation s'est assuré de la validité de l'ensemble des données utilisées.

L'évaluation des espèces a suivi les critères et catégories de l'UICN de façon objective en respectant les seuils numériques imposés. Le critère B a été utilisé comme cela est préconisé pour les crustacés en général, en l'absence (ou presque) de données suffisantes pour les autres critères.

Bien que le nombre de stations des 3 espèces suivantes *Branchipus schaefferi*, *Limnadia lenticularis* et *Triops cancriformis* soit réduit, leur classement en EN a été décidé en application des préconisations de l'UICN au regard de la potentialité d'existence d'autres stations. Il en va de même du classement de l'espèce *Anostraca chirocephalidae* en NT dans la mesure où la probabilité d'existence d'autres localités est forte.

Les résultats obtenus reflètent l'état de menace actuel pesant sur les espèces en Alsace.

Les catégories définies au niveau régional sont cohérentes avec celles définies aux niveaux national et mondial.

Avis

Le CSRPN considère que :

- **la méthodologie UICN est correctement mise en œuvre ;**
- **l'utilisation des critères est bien justifiée et les critères bien appliqués ;**
- **la démarche d'élaboration de la Liste Rouge est de nature à aboutir à une liste pertinente pour les grands branchiopodes en Alsace ;**
- **la Liste Rouge des grands branchiopodes proposée reflète le degré de menace pesant sur les espèces, compte tenu des connaissances mobilisables.**

Recommandations

Le CSRPN observe que les spécialistes considèrent la forte probabilité de présence d'autres stations de grands branchiopodes dans la région. Il recommande de vérifier cette hypothèse en réalisant des inventaires de terrain ciblés pour rechercher des stations nouvelles pour ces espèces.

